

ACTUALITÉ

Moisson 2023 : des résultats en demi-teinte

Terminée tardivement selon les secteurs, cette dernière récolte restera marquée par sa longueur. En effet avec les premières orges d'hiver récoltées vers le 25 juin dans le sud de la plaine, la moisson s'est achevée 2 mois plus tard dans le Bessin.

Une succession d'épisodes climatiques défavorables au colza.

La campagne 2023 marque le pas en termes de rendement. Excepté des semis très précoces aux alentours du 15 août qui ont pu bénéficier de quelques orages, la sécheresse des sols très forte a contrarié les implantations de colza à l'automne dernier. Certains semis tardifs ou très tardifs (fin septembre) ont été fortement pénalisés par les vols de grosses altises. En sortie d'hiver, l'absence de pluies entre le 20 janvier et début mars a pénalisé l'alimentation des colzas dans les petites terres. En avril, avec des températures inférieures à la normale, un manque de rayonnement et une pluviométrie parfois importante, la qualité de floraison limitée a réduit le nombre de siliques. En mai et juin, des épisodes de pluies importants suivi d'une période sèche et chaude n'ont pas permis un bon remplissage des grains. A l'arrivée, avec moins de grains/m², un PMG réduit, les rendements sont



très hétérogènes compris entre 20 et 45 qx/ha pour une moyenne départementale de 25 qx/ha environ. Pour certaines parcelles récoltées après les pluies de juillet-août, les pertes au sol pouvaient représenter 20 à 30 % couramment.

Les orges d'hiver tirent leur épingle du jeu. Cette moisson sera certainement celle de l'orge d'hiver avec des niveaux de rendement bons voire très bons selon les secteurs. Avec des températures élevées enregistrées à l'automne, les conditions d'implantation ont été favorables au développement de la culture. À la faveur des températures, les infestations de pucerons à l'automne ont pu être importantes dans certaines parcelles. Avec une part importante des variétés tolérantes à la jaunisse nanisante (JNO), l'impact est resté limité. La phase de montaison s'est déroulée sans difficultés majeures. Finalement, les rendements varient entre 70 et plus de 100 qx/ha selon la profondeur de sol.

Pour le blé tendre, cette campagne est marquée elle aussi par une succession de séquences climatiques très variées qui, selon les situations, impactent plus ou moins fortement le rendement final. Si le rendement moyen départemental est proche de la moyenne quinquennale (78 à 80 qx/ha), il cache des situations très disparates selon les types de sols. Avec un automne doux favorable à l'implantation, des pluies régulières pendant la montaison, une bonne fertilité épi, le nombre de grains/m² de l'ordre de 27 000 (Source Arvalis) n'était pas limitant pour le rendement. Pour autant, les températures élevées, combinées au déficit hydrique, ont limité le remplissage des grains dans les terres superficielles. Sans être toutefois décevante sur le plan de la quantité, la qualité fait souvent défaut. Parfois tout juste dans les normes, le poids spécifique a fortement chuté sur la deuxième partie de la moisson. Au-delà du PS, avec des cumuls de pluies dépassant parfois



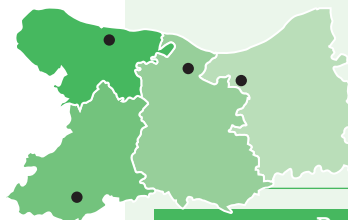
150 mm et de forts coups de vent, la verse, la germination sur pied ont dégradé fortement la qualité des lots. Les pertes par égrenage pouvaient atteindre 15 à 20 qx/ha dans certaines parcelles.

Parmi les espèces protéagineuses, pour les pois de printemps, avec une moyenne de 40 à 43 qx/ha selon les profondeurs de sol, les dates de semis, les rendements varient de 35 à près de 50 qx/ha. Pour les pois d'hiver, les niveaux de rendement sont du même ordre. En ce qui concerne les féveroles, le rendement est fortement corrélé aux conditions de remplissages des grains. Si les féveroles d'hiver ont pu être épargnées, les semis de printemps, plus tardifs, ont été fortement impactés par les températures chaudes du mois de juin. Les rendements varient ainsi entre 35 et près de 60 qx selon les périodes de semis et le type de sol.

Pour les maïs grain et fourrage, l'été humide augure pour l'instant un niveau de potentiel élevé. Si le tournesol ne fait pas exception, il faudra compter sur un mois de septembre plus sec pour garantir une récolte saine qui ne soit pas trop tardive.

Samuel Hardy
06 74 95 93 45

samuel.hardy@normandie.chambagri.fr



Bessin

JURIDIQUE

La vie des entreprises agricoles du Calvados en 2022

Pour sa dernière année d'existence, le centre de formalités des entreprises a connu une hausse de 7% des dossiers traités.

Les **créations** connaissent deux phénomènes différents. Les créations individuelles ont diminué de 12% quand les créations de sociétés ont augmenté de 18%. Pour les entreprises individuelles, si les **activités équestres** restent majoritaires, la 3^e place revient à l'élevage de bovins. La pluriactivité dans ces entreprises reste stable à 60%.

Pour les **sociétés**, la culture céréalière reste en 1^{er} position devant la production laitière et l'élevage équin. La forme **EARL** reste toujours en tête et l'écart continue à se réduire avec la SCEA.

Les **modifications** d'entreprises sont en hausse de 73% pour les individuelles et 22% pour les sociétés. Les transferts de siège pour les individuels et les modifications sur les dirigeants pour les sociétés sont les modifications les plus importantes.

Pour les cessations, là aussi des phénomènes inverses. Du côté des individuelles, une

hausse de 15% et pour les **sociétés**, une **baisse de 16%**.

Pour toutes les formalités, la région du Pays d'Auge est celle qui en concentre le plus.

Enfin, le nombre total de **fonds agricoles** s'élève à 91 dont 8 créations en 2022.

Pour 2023, réforme de la loi PACTE de 2019 oblige, le centre de formalités n'existe plus officiellement depuis le 31 décembre 2022.

Il est remplacé par une plateforme internet nationale des formalités. Les démarches sont donc totalement dématérialisées. Le service formalités des entreprises de la Chambre d'agriculture a cependant continué à traiter des formalités en version papier depuis le 1^{er} janvier 2023 car il reste quelques dysfonctionnements sur cet outil numérique national. Avec cette réforme, la Chambre d'agriculture propose une prestation d'assistance aux formalités en ligne afin de réaliser la démarche à votre place. Nous sommes à votre disposition.

Céline DUREUIL
cfe@calvados.chambagri.fr

ENTREPRISE

Futurs installés : la formation avant de s'installer est le bon moment pour affiner son projet !

Dans le cadre des aides à l'installation, Dotation Jeune Agriculteur tout comme Normandie Démarrage Installation, le Plan de Professionnalisation Personnalisé est obligatoire.

Plutôt que de le considérer comme une contrainte, voyez-le comme une opportunité. C'est en effet l'occasion unique de compléter vos compétences sur des thématiques qui seront utiles pour votre installation mais aussi et surtout, un moment d'échanges. Échanges avec des intervenants compétents dont l'avis vous sera précieux. Échanges avec d'autres porteurs de projet qui sont dans la même phase professionnelle que vous.

Les regards croisés sur les projets d'installation de tous les participants amènent toujours à se questionner sur ses pratiques.

Nicolas, futur installé, le résume bien : « Et même quand, au final, on ne change rien à son projet, au moins on sait expliquer pourquoi on fait certains choix et pas d'autres. Ça aide à paraître sérieux quand on arrive devant le banquier ou d'autres futurs partenaires ».

Se former avant l'installation vous est peut-être imposé, mais si vous abordez cette étape dans un état d'esprit positif, vous saurez le mettre à profit pour peaufiner et améliorer encore votre projet et nouer des contacts qui pourraient s'avérer fructueux tout au long de votre carrière d'exploitant.

Emilie LEGROS
06 08 97 23 02
emilie.legros@normandie.chambagri.fr

Une nouvelle recrue sur l'antenne de Bayeux

En ce mois de rentrée, Chloé PIERRE rejoint l'équipe de Bayeux en tant que conseillère. Ingénieure agronome fraîchement diplômée avec un stage à la Chambre d'agriculture dans l'Orne, elle opte pour une carrière dans le Bessin. Ses missions englobent la réalisation des conseils phytosanitaires stratégiques (individuels et collectifs), l'animation des zones à enjeu eau du territoire Bayeux Intercom et les déclarations PAC. Elle évolue déjà depuis le début de l'année au sein d'une équipe de conseillers en production végétale, ayant également contribué à animer un groupe méthanisation. Nous lui souhaitons la bienvenue



dans notre antenne et sur son territoire d'origine. Si vous cherchez à la rencontrer rapidement tout en respectant l'obligation du CSP avant la fin de l'année civile, vous pouvez dès à présent réserver pour les sessions collectives à Bayeux (14 novembre, 12 décembre) ou prévoir un entretien de conseil individuel.

Sophie LANGE
06 64 39 57 92
sophie.lange@normandie.chambagri.fr

Bocage

Les groupes cultures du bocage continuent leurs essais

Depuis 2017, les groupes cultures du bocage sont labellisés groupe 30 000. Ainsi, en parallèle des tours de plaine visant à optimiser la conduite des diverses cultures présentes sur le territoire, des actions de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires sont mises en place. Courant juin, un retour sur ces actions a eu lieu en présence de plusieurs agriculteurs du groupe, de la DRAAF, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ainsi qu'une chargée de mission de l'Intercom Vire au Noireau. Après deux périodes de 3 ans, une nouvelle demande de labellisation a été déposée au printemps pour une réponse attendue cet automne.



Ouvert à tout nouvel agriculteur intéressé, cela permet de continuer le suivi de l'essai sur la réduction des fongicides, mais également sur l'utilisation de désherbage mécanique. En effet, dans ce secteur principalement d'élevage, l'utilisation de bineuses, herses étrilles et houes rotatives est en constante augmentation sur la culture du maïs. Parmi les vingt exploitations du groupe, environ la moitié a investi individuellement ou en Cuma dans du matériel pour réduire les herbicides sur les maïs.

En fonction des années et du climat, l'utilisation de fongicides a également baissé sur les cultures de céréales, notamment de blé, en utilisant divers moyens préventifs de réduction : mélanges de variétés, choix de variétés plus résistantes, recours aux outils d'aide à la décision. Deux enjeux ressortent pour le prochain programme : la gestion des rays-grass et des herbicides, plus difficiles à diminuer, et la communication sur les évolutions des pratiques.

Sarah CAVENEL
06 81 20 38 15

sarah.cavenel@normandie.chambagri.fr

Pays d'Auge

Reconnaitre les dégâts de blaireau

Le 12 juillet dernier, la Fédération de Chasse du Calvados et la Chambre d'Agriculture ont proposé aux exploitants sur l'antenne de Lisieux, une formation pour reconnaître les dégâts provoqués par les blaireaux. Selon les estimateurs et les experts en dégâts agricoles, environ 30% des dégâts de sangliers sont généralement confondus avec les dégâts de blaireaux. Les exploitants ne comprennent pas toujours les modalités d'indemnisation : dans les faits, les dégâts de sangliers sont indemnisés, les dégâts de blaireaux ne le sont pas.



photo FDC14

Les critères d'identification :

En général, les dégâts provoqués par les blaireaux se situent en bordure de parcelle. On retrouve, sur le maïs notamment, des traces de griffes sur les feuilles, les épis sont sortis des poupées et grignotés, les tiges de maïs sont couchées.



photo FDC14

L'empreinte de blaireau se distingue par 5 doigts avec griffes apparentes, des pattes avant plus grosses que les pattes arrière, des griffes détachées des coussinets. Et enfin, des coulées où la végétation a disparu car ce sont des passages très fréquentés, les couloirs sont donc très marqués.

Béatrice RODTS
06 45 46 34 56

beatrice.rodts@normandie.chambagri.fr

Plaine

Formez-vous aux bases de la soudure

En tant qu'agriculteur ou salarié agricole, vous utilisez beaucoup de matériel. Les casses sont régulières et ne nécessitent parfois qu'une petite intervention : soudure, réalisation d'un renfort. Être capable de les réaliser constitue un gain de temps et une économie non négligeable.

La formation « Maîtriser les bases de la soudure et s'exercer », vous permettra de :

- régler votre chalumeau ou votre poste à souder
- reconnaître les défauts des soudures et évaluer leur niveau de gravité en fonction de la classe de soudure recherchée
- connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

La formation est animée et encadrée par des techniciens habilités. Un poste de travail et des équipements de sécurité sont mis à disposition de chaque stagiaire. Vous réaliserez des exercices pratiques en atelier et vous aurez la possibilité, le dernier jour, de venir avec vos pièces, en accord avec le formateur.

La formation alterne théorie et pratique avec des travaux dirigés en fonction de la progression des stagiaires.



Ce qu'en disent les participants :

« Formateurs professionnels, qui permettent un bon apprentissage, que l'on soit débutant pour apprendre ou pour se perfectionner »

« De nombreux exercices pratiques sur tout type de procédés de soudure »

« Super instructeurs, bonne ambiance »

Prochaine formation « Maîtriser les bases de la soudure et s'exercer » : 25 et 26 /01 et 08/02/2024 – Lieu : Atelier Normand à Carpiquet. 6 participants maximum – tarif : si prise en charge Vivéa 360 € / pers. – Autres : 672 € / pers.

Catherine GODET
06 75 13 95 92

catherine.godet@normandie.chambagri.fr



FORMATION

Accélérateur de compétences

Participez aux formations organisées
par la Chambre d'agriculture

Construire un système d'élevage ovin performant

Je veux faire les bons choix pour assurer la rentabilité de mon atelier ovin

2j : 5 et 19 octobre à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

Utiliser l'acupuncture sur mon élevage – initiation

Je découvre quelques points d'acupuncture pour agir dans des situations simples.

2j : 8 novembre et 29 janvier 2024 secteur Bayeux

Emeline LEGROS
06 73 25 01 23

Vérifier mes matériels de levage et de manutention

Je suis autonome pour vérifier mes matériels de levage et de manutention en conformité avec la législation

1j : 14 novembre 2023 à IFS

Catherine GODET
06 75 13 95 92

Mes Parcelles : Démarrer une nouvelle campagne

Je valorise mon suivi technique

1j : 16 novembre à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

Signes de vaches : observer mon troupeau d'un œil nouveau

J'améliore le bien-être des animaux et la rentabilité de mon élevage.

1j : 22 novembre à BAYEUX

Emeline LEGROS
06 73 25 01 23

DUER : Rédiger mon Document Unique d'Evaluation des Risques

Je complète mon DUER

2j : 23 novembre et 5 décembre à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

Signes des génisses : observer mes veaux d'un œil nouveau

J'améliore la santé et le bien-être de mes génisses laitières

1j : 23 novembre à VIRE

Céline PORET
07 85 44 43 99



Informez-vous, inscrivez-vous sur : normandie.chambres-agriculture.fr/rubrique_formation

AGENDA

Plus de 10 000 visiteurs
à Vachement Caen



Portée par l'Association Vachement Caen et la Ville de Caen, les membres fondateurs, dont la Chambre d'agriculture du Calvados, l'événement a réuni plus de 10 000 visiteurs pour sa seconde édition.

Le succès de l'apéro normand du samedi soir offert par la Région Normandie a marqué les esprits. La dégustation géante de produits issus de l'agriculture normande s'est déroulée dans une ambiance festive au son des concerts de groupes locaux.

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORMATION

Accélérateur de compétences

Près de 500 formations
à découvrir près de
chez vous



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE
NORMANDIE**

Contactez-nous :

Antenne Plaine
02 31 53 55 00

Antenne Bessin
02 31 51 66 33

Antenne Bocage
02 31 68 11 16

Antenne Pays d'Auge
02 31 31 31 85

Informez-vous, inscrivez-vous sur :
bit.ly/3R7ySh6
ou flashez ce code au smartphone

normandie.chambres-agriculture.fr



Chamb'Agri 14 est un mensuel édité par la Chambre d'agriculture du Calvados
Directeur de la publication : Jean-Yves Heurtin • Coordination : Théo Florent • Mise en page : Cédric Skrzyniarsz
Chambre d'agriculture du Calvados, 6 avenue de Dubna - CS 90218 14209 Hérouville-St-Clair cédex
Tél. 02 31 70 25 25 • Web : normandie.chambres-agriculture.fr • Mél. chambre@calvados.chambagri.fr
Dépôt légal à parution - ISSN 1145-1270 • Crédits photos : Chambres d'agriculture, sauf mention contraire • Imprimerie NII

